



Merville

ACTUALITÉS

N° 86 - MAI 2003

Edito

Agenda du mois

JEUDI 1^{ER} MAI

- **Tournoi de tennis en équipe**
9 heures - Tennis
- **Concours de pétanque**
14 h 30 - Pétanque

DIMANCHE 4 MAI

- **Vide Grenier**
Toute la journée à Merville

JEUDI 8 MAI

- **Cérémonie des Anciens Combattants**
10 heures - Eglise

SAMEDI 10 MAI

- **Match de basket**
20 h 30 - Salle polyvalente

DIMANCHE 11 MAI

- **Tournoi de tennis en équipe**
9 heures - Tennis
- **Repas Amicale et FNACA**
12 heures
- **Match de football**
18 h 30 - Merville 2 / Lespinasse 1
20 h 30 - Merville 1 / Roquettes 2

VENDREDI 16 MAI

- **Conseil Municipal**
21 heures - Salle de la mairie

SAMEDI 17 MAI

- **Assemblée générale de basket**
17 heures
- **Match de basket**
20 h 30 - Salle polyvalente
- **Jeux intercommunaux**
Après-midi à BEAUZELLE

VENDREDI 23 MAI

- **Concert de l'école de musique**
21 heures - Eglise

SAMEDI 24 MAI

- **Fête des Associations**
14 h 30 - Place de la République
- **Dépôt de gerbe**
19 heures
- **Remise des récompenses et apéritif**
19 h 15
- **Repas dansant**
21 heures

DIMANCHE 25 MAI

- **Tournoi de tennis en équipe**
9 heures - Tennis

JEUDI 29 MAI

- **Tournoi de L'Ascension de football**
Stade municipal

Comme chaque année au mois de mai, ce numéro de Merville Actualités consacre une large place à la présentation du budget de la commune. Pour accompagner cette synthèse, voici quelques commentaires de la commission des finances qui vous aideront à mieux appréhender notre démarche dans l'élaboration de ce budget 2003.

- Le net recul (-10,93%) par rapport à l'année précédente du budget de fonctionnement s'explique par le transfert à la Communauté de Communes de certaines compétences (Ordures Ménagères, Entretien des routes, ...). La commune n'est plus responsable de ces activités, elle ne gère donc plus les dépenses et recettes y afférent.

- Comme l'a montré le recensement complémentaire de 2002, la population Mervilloise ne cesse d'augmenter (+10% par rapport au dernier recensement général). Notre commune a aujourd'hui besoin d'adapter ses structures à sa nouvelle dimension. Il faut changer de braquet. C'est pourquoi ce budget prévoit l'embauche d'un "technicien des services" qui devra organiser et gérer les services techniques municipaux. Avec 34 emplois équivalent plein temps pour 3122 habitants, Merville reste cependant dans la moyenne des communes de sa catégorie en terme de charges de personnel.

- Pour faire face à ses dépenses, la commune dispose de 2 axes de ressources majeures (81%) ; les dotations de l'état et les impôts et taxes. Les premières sont fonction du nombre d'habitant. C'est pour cela qu'en 2002 le conseil municipal a demandé la réalisation d'un recensement complémentaire ; pour que l'augmentation de population se traduise le plus tôt possible par une augmentation des dotations sans attendre le recensement général suivant. Les secondes sont fixées chaque année par le conseil municipal sur proposition de la commission des finances. Elles sont le seul moyen d'équilibre du budget. Elles résultent du compromis entre les économies possibles et les dépenses nécessaires (cf § 2). Elles permettent aussi de dégager des moyens pour financer les investissements d'aujourd'hui et de demain. Et les projets qui répondent aux besoins des Mervillois ne manquent pas. Aujourd'hui, c'est l'école de musique (travaux en cours), l'urbanisation du village (début imminent des travaux de la 4ème tranche), le groupe scolaire (permis de construire en instruction, début des travaux à l'automne), l'agrandissement de la mairie (début des travaux avant la fin de l'année). Demain, c'est une nouvelle bibliothèque, une salle de spectacle, des salles de sports, un foyer pour les jeunes, des salles de réunions pour les associations, etc... Pour rendre possible tout ces projets, les différentes taxes locales ont été adaptées aux ambitions affichées.

Pour toutes ces raisons, le budget 2003 peut être qualifié de budget de transition. Il accompagne la croissance de notre village et le prépare à son avenir.

La Commission Finances



Numéros utiles

Numéros de téléphone utiles	
SAMU	15
Centre anti-poisons	15
Pompiers	18
Police	17
Sapeur-Pompiers de Grenade	05 62 79 93 70
Gendarmerie de Grenade	05 62 79 93 70
Urgence/Dépannage GDF	05 61 35 98 32
Urgence/Dépannage EDF	08 10 33 31 31
LA POSTE	05 61 85 09 59
M. le Curé	05 61 82 61 35
Bibliothèque (Mme Marie-Pierre DUNAS)	05 62 13 41 12
Ecole maternelle	05 62 13 41 11
Ecole Primaire	05 62 13 41 10
Cantine	05 61 85 13 94
Crèche	05 61 85 19 89
MAIRIE de Merville	05 62 13 41 00
<i>Du lundi au vendredi 9 h-12 h / 14 h-18 h</i>	
<i>Le samedi 9 h-12 h</i>	
Permanence Adjoint	
En cas d'urgence le week-end	
vous pouvez appeler au	06 85 55 66 22
	05 62 13 41 18
Permanence	
Employé municipal	06 85 55 66 23
SIVU RIVAGE	
Service Emploi Merville	05 62 13 40 94
Service social	05 62 13 40 94
Police municipale (M. Lionel SANTACREU)	05 62 13 41 17
Coordonnateur de la Vie Associative (M. Marc SOULA)	05 34 52 98 10
Agent de Vie Quotidienne (Mlle Josiane JAMANS)	05 62 13 41 19
Agent de Médiation Sociale (Mlle Pascale RAMPAZZO)	05 62 13 41 17
Déchetterie de CORNEBARRIEU	05 61 85 89 73
HIVER (1.10 au 14.04)	
<i>Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h00</i>	
<i>sauf le jeudi (fermée)</i>	
<i>Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00</i>	
ETE (15.04 au 30.09)	
<i>Du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00</i>	
<i>et de 13h30 à 18h00</i>	
<i>Fermé jeudi et jours fériés</i>	
<i>Les samedi et dimanche de 10h00 à 18h00</i>	
Déchetterie de COLOMIERS	05 61 78 09 99
<i>Mêmes horaires que ceux de la déchetterie de Cornébarrieu</i>	
<i>Sauf le mardi (fermée)</i>	
Caisse d'Allocation Familiale	05 61 99 77 00
Assistante sociale Mme PEYRARD	
• Le mardi matin sur rendez-vous	
à Grenade	05 61 71 03 50
• Centre médico-social à Blagnac	
ADMIR de Grenade	05 61 82 81 12
O.D.A.H. du SIVOM de Grenade	
M. BENOIT	05 62 27 51 50
Communauté de communes	05 61 82 63 74
Ailô SEMVAT	05 61 41 70 70
Courrier de la Garonne	05 62 72 37 23

Sommaire

Numéros utiles	Pages
Avis de travaux	
Station d'épuration	2
Conseil Municipal 28 mars	3
Conseil Municipal 11 avril	
Tarifs publics	4
Budget de la commune	5 à 9
Urbanisme : dernier rappel	10
Faisons échec aux vols	11
Merville commune civique	
Commémoration Armistice	
Artistes peintres / Fête des assos ...	12
Merville commune sportive	
Bibliothèque	13
Carnaval à Merville	14 et 15
Grand concours de nouvelles	
A.G. Comité de Jumelage	
Ecole de musique	16
Tournoi de l'Ascension	
Jeux intercommunaux	17
Basket Mervillois / Foyer rural	18
Top Forme Informe	
Tennis Club de Merville	19
Fête des Associations	20

Avis de travaux

Dans le cadre des aménagements concernant la traversée du village, entre le carrefour de la rue du 8 mai 1945 avec la rue de la Brasserie et le carrefour de la "Toulousaine", les travaux de la 4ème tranche d'urbanisation vont bientôt débuter.

Il s'agit de la restructuration des trottoirs ainsi que la totale reprise de chaussée. Ces travaux débuteront le 5 mai prochain, pour une période maximum de 4 semaines. Nous vous demandons d'être indulgent pour la gêne que cela apportera à la circulation. Mais ces aménagements de sécurité sont nécessaires, aussi bien pour les piétons que pour les automobilistes.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

Maurice LLORCA. ■



Etat civil

Naissances

William FLECHET le 20/03/03

Adonis ROUSAS le 23/02/03

Décès

Maurice RAYNAL le 05/04/03. ■

Monsieur le Maire informe :

Mardi 6 mai, les services administratifs seront perturbés en raison d'une grève.

Station d'épuration de Merville

Modificatif du compte-rendu des journées (20, 21 et 22 mars) sur l'eau

Ces trois journées thématiques organisées à l'occasion de la journée Mondiale sur l'eau du 22 mars 2003 avaient pour thème principal "l'eau dans tout ses états".

Plusieurs classes ont participé à ces journées notamment celles de Merville. En effet, un synoptique animé représentant le fonctionnement d'une station d'épuration était présenté par Maurice LLORCA.

Pour ce qui concerne l'exposition sur l'eau, Monsieur Guy GENDRE adjoint aux écoles présenta, avec la compétence qui est la sienne dans le domaine de la pédagogie, "l'eau domestiquée" : du cycle de l'eau au coût de l'eau potable en passant par la dépollution.

La troisième partie de ces journées concernait la nouvelle station d'épuration de 1900 eq/hab que Monsieur Patrick ROQUES, ingénieur au SDEA, fit visiter avec un maximum d'explication à l'ensemble des élèves.

Félicitations aux enfants pour leur écoute et merci aux animateurs.

Maurice LLORCA ■

Compte rendu du Conseil Municipal

du 28 mars 2003

1 - Création de deux postes d'agent d'entretien pour des travaux occasionnels

Monsieur le Maire a demandé au Conseil Municipal le renouvellement de deux agents non titulaires pour les périodes du 1er avril au 30 juin 2003.

2 - Création d'un poste ATSEM de 2ème classe

Cette création de poste a été adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal

3 - Régime indemnitaire

Le régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale étant inadapté, Monsieur le Maire propose de remplacer le régime existant par un nouveau régime fondé sur le mécanisme indemnitaire de l'état.

Le montant financier reste cependant inchangé, seul le mécanisme réglementaire est modifié.

4 - Assurance groupe des risques statutaires

Les compensations de salaires du personnel en cas d'absence pour maladie ou accident du travail, doivent être couverts par une compagnie d'assurance.

Le centre de gestion propose de coordonner la procédure d'appel d'offre pour l'ensemble des communes.

Le Conseil Municipal décide de déléguer la procédure au centre de gestion pour la passation d'un contrat d'assurance.

5 - Convention SPA

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention avec la SPA qui porte la participation de la commune à 0.25 €/hab au lieu de 0.10 €/hab.

6 - Assainissement rural

Le programme départemental 2001 est soldé, le Conseil Général apporte une subvention en capital à hauteur de 30% et attribue une subvention de 18% sur les annuités d'emprunts.

Monsieur le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour constituer le dossier pour la demande d'aide en précisant que la commune a eu recours à un emprunt complémentaire pour les travaux concernés.

7 - Réalisation d'accès automobile

Le projet de bâtiment, place de la République, porté par le groupe GERFA, est accordé dans la mesure où la commune autorise l'accès aux places de stationnement à partir du domaine public.

Monsieur le Maire a convenu avec le promoteur la cession des places de stationnement extérieures.

Adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

8 - Participation au CBE (Comité Bassin Emploi)

Monsieur le Maire rappelle le rôle joué par le CBE en matière d'insertion et d'aide pour la recherche d'emploi et précise que l'équilibre budgétaire 2003 nécessite un effort particulier des communes par une participation fixée à 1.5 €/hab.

Après avoir affirmé que les compétences du CBE devraient être intégrées dans la future compétence sociale de la Communauté de Communes de Save et Garonne, le Conseil Municipal donne son accord pour une participation de 1.5 €/hab.

9 - Les tarifs des services publics (voir tableau ci-après)

10 - SIVU RIVAGE : retrait de la commune de Larra

La commune de Larra a fait valoir que la compétence sociale en intercommunalité ne pouvait s'exercer qu'au niveau de la Communauté de Communes. Le cadre du SIVU lui apparaissant trop étroit, la commune de Larra demande son retrait.

Les communes de Montaigut et de Merville après en avoir débattu fixent les conditions de retrait de la commune de Larra à une participation de fonctionnement de 6241€ pour l'année 2003 ainsi que la cession de la totalité des actifs du syndicat.

Le Conseil Municipal de Merville accepte ce retrait dans les conditions fixées par Monsieur le Maire.

Par ailleurs, Monsieur le Maire souligne que les résultats obtenus par la structure sont conformes aux objectifs fixés qui sont:

- L'accompagnement individuel en aide sociale,

- l'animation collective,
- l'aide à la recherche de l'emploi,
- les inscriptions aux ASSEDIC.....

11 - Syndicat de la Vallée de la Save

Après un exposé de Marie-Thérèse Treccani et de Gérard Gendre sur l'évolution des participations de notre commune au fonctionnement du syndicat de la Vallée de la Save, le Conseil Municipal s'interroge sur les objectifs réellement poursuivis par le syndicat.

Ce dossier provoque un début de polémique et il devra être suivi attentivement.

12 - Contrat Enfance

Dans le cadre de la réforme actuelle, il y a nécessité de transformer le contrat crèche actuel en contrat enfance. Il est nécessaire que le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le contrat enfance avec la Caisse d'Allocation familiale (CAF). Plusieurs séances de travail ont eu lieu entre la crèche, la municipalité et la CAF.

13 - Transfert des emprunts de la ZAC

La commune ayant transféré les compétences économiques à la Communauté de Communes, il y a lieu de transférer les emprunts en cours et en particulier ceux portant sur :

- L'acquisition des terrains de la Patte d'Oie.
- L'emprunt du financement de l'aménagement du carrefour d'entrée de la zone d'activités.
- Les emprunts concernant la desserte HTA et l'éclairage public.

14 - Vote du budget

Pour la Commune, l'assainissement et le CCAS, le Conseil Municipal a approuvé le compte de gestion du percepteur et adopté le compte administratif 2002 de chacun de ces budgets.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les budgets prévisionnels 2003 pour la Commune, l'assainissement et le CCAS. (voir présentation des budgets à la page suivante). ■

Compte rendu du Conseil Municipal du 11 avril 2003

1 - Compte de gestion et administratif de la ZAC

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion et administratif avec un excédent de fonctionnement de 61 738.18 € et un déficit d'investissement de 344 825.35 €. Ce déficit est lié à la réalisation de travaux de voirie, avant les ventes de terrain.

2 - Compte rendu d'exploitation du réseau d'assainissement

Article à paraître le mois prochain

3 - Compte rendu d'exploitation du service de distribution et de production de l'eau

Article à paraître le mois prochain

4 - Acquisition d'une balayeuse

La commune a réalisé l'acquisition d'une balayeuse " Mathieu Yno " pour un montant de 58 000 € H.T. Le Conseil Général accorde un prêt sans intérêt de 29 000 €, remboursable sur 10 ans avec des annuités de 29 00 €.

5 - Avenant au marché de l'école de musique

Le lot plâtrerie présente une plus-value liée au doublage des murs (93 m² en laine de verre) pour un montant de 3 218 € H.T. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette modification.

6 - Tirage au sort des jurés d'assises

Chaque année, le Conseil Municipal procède au tirage au sort des jurés d'assises qui siègeront pendant l'année 2004. Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort de 6 citoyens de la commune à partir des listes électorales.

Les personnes concernées seront informées individuellement.

7 - Tarif des photocopies

Certains particuliers devant compléter des dossiers d'urbanisation notamment, il est nécessaire de maintenir la régie des photocopies et d'en actualiser le tarif (voir tableau ci-joint).

8 - Délégation des signatures aux agents de la DDE

La commune ayant délégué l'instruction et l'application des droits des sols, il est nécessaire de mettre à jour la liste des agents de la DDE, fonctionnaires de l'Etat habilités à signer les actes.

9 - Candidature pour l'implantation d'un collège

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Général consulte les communes pour l'implant d'un nouveau collège dans le nord toulousain.

Monsieur le Maire précise que la Communauté de Communes Save et Garonne présentera une candidature d'implantation sur l'axe de la D1 (Daux ou Montaigut).

Le dossier est à présenter avant le 30 avril. Le Conseil communautaire délibèrera sur ce point le 28 avril. ■

Tarifs publics 2003

Photocopies :

(documents urbanisme) :0,20 €
(recto verso) :0,30 €

Cantine :

Repas primaire :2,67 €
Repas maternelle :1,92 €
(tarifs applicables dès la rentrée de septembre 2003)

Repas personnes âgées :

à partir du 1er juillet 20035,20 €
(Montaigut apportera désormais une participation complémentaire pour ce service de 1 € par repas)

A.I.C. : 1er enfant :0,95 €

2^{ème} enfant :0,65 €
midi seulement :0,25 €

Centre aéré CLSH

Launac :10 € / jour
Merville (1/2 jour) :7,60 €
2^{ème} enfant6,60 €
3^{ème} enfant5,60 €
Merville (1 jour) :10,00 €
2^{ème} enfant9,00 €
3^{ème} enfant7,00 €

A.I.C. et CLSH.....tarifs inchangés

Taxe de séjour :0,40 €
(par jour et par personne)

Salle des fêtes (réservé aux Mervillois) :

Prix :75 €
Caution :75 €
• Gratuit une fois par an pour les mineurs, au delà 45 €
• Mercredi après midi de 14 à 17 heures gratuit pour les jeunes et les enfants

Salle polyvalente :

Mervillois :
Prix :230 €
Caution :460 €
Arrhes :80 €
Extérieurs :
Prix :610 €
Caution :460 €
Arrhes :80 €

Cimetière de Merville

Tarifs des concessions : durée 50 ans
Caveau et Tombale 6m2 :382 €
Tombe adulte et enfant :305 €
Tarifs columbarium : durée 50 ans

Prix :305 €

Tarifs dépositaire :

Durée 1 à 3 mois :gratuit
4 à 6 mois :18 € par mois
7 à 9 mois :30 € par mois
10 à 12 mois :46 € par mois

Tarification assainissement

Redevances :

Forfaitaire :48,97 €
(48,01 € en 2002)
Au m³ :0,59 €
(0,58 € en 2002)
Augmentation :2,46 €
pour une consommation de 150 m³

Produit attendu pour 2003

Redevance :
48,97 X 526 abonnés = 25 758,22 €
Consommation :
0,59 x 76611 m³ = 45200,49 €

Participation raccordement égout

Maisons neuves :2 440 €
Immeubles collectifs
(par appartement) :1 450 €
Maisons anciennes :715 €

Taux des différentes taxes fiscales

	2000	2001	2002	2003	Progression	Produit attendu
Taxe d'Habitation	9,9	10%	10,4%	11,24%	+ 8%	311 123
Taxe Foncier Bâti	8,39	8,64%	9,07%	10,25%	+13%	182 860
Taxe Foncier Non Bâti	68,71	69,39%	72,17%	77,99%	+ 8%	84 073
						578 056

Tableau comparatif des taxes locales appliquées dans les communes voisines en 2001

	Grenade	Montaigut	Daux	Larra	Seilh	Aussonne	Cornebarrieu	Blagnac
Taxe d'Habitation	12.37	14.83	13	12.85	10.40	12.51	12.99	13.20
Taxe Foncier Bâti	24.45	13.93	13.25	15.75	11.34	12.57	12.99	37.89
Taxe Foncier Non Bâti	83.48	90.71	60	62.06	99.68	94.20	60	174.69

Quelques ratios de suivi du budget communal

	2000	2001	2002	2003
Budget de fonctionnement	1 734 650	1 900 961	2 039 019	1 816 198
Progression	+ 4,43%	+ 9,59%	+ 7,26%	-10,93%
Frais financiers	74 534	109 838	120 096	116 525
Ratio	4,29%	5,78%	5,89%	6,42%
Dette au 1^{er} janvier	1 429 421	1 673 340	1 993 885	1 529 312
Ratio	82,40%	88%	98%	84%
Dette par habitant	504 € (2834 h)	590 € (2834 h)	704 € (2834 h)	490 € (3122 h)
Charges de personnel	620 065	711 213	801 549	838 169
Ratio	33,34%	35,74%	37,73%	46,15 %

La produit de la Taxe Professionnelle est désormais perçue par la Communauté de Communes. Celle-ci reverse à la commune le montant perçu en 2002 diminué des charges correspondant aux compétences transférées (en

particulier, le Pool Routier). Par ailleurs, La compétence Ordures Ménagères est entièrement assurée par la Communauté de Communes qui en assure les dépenses et appelle la taxe auprès des habitants. Le budget de fonc-

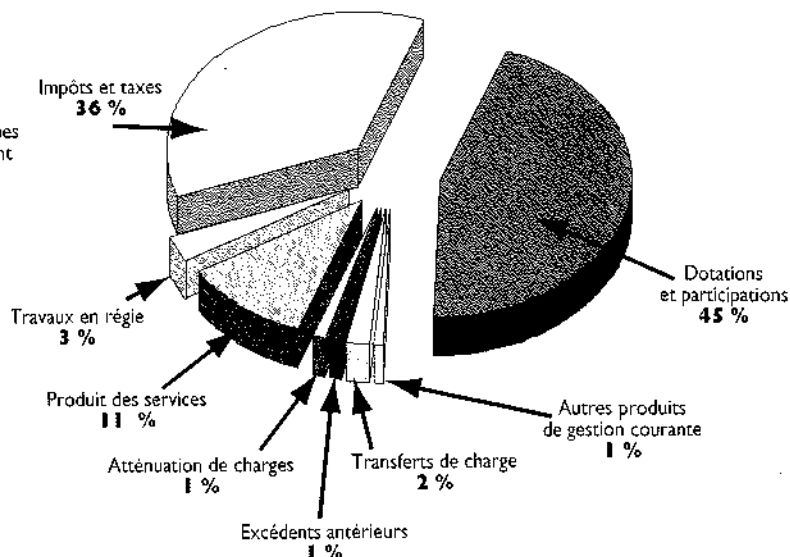
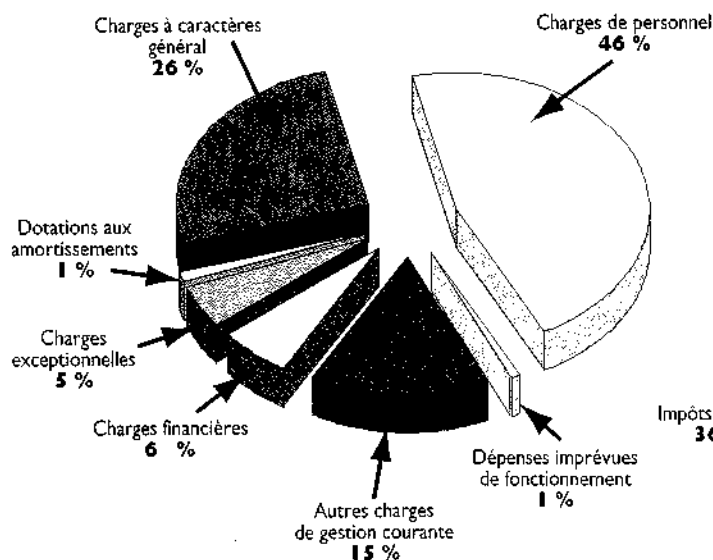
tionnement de la commune est donc réduit d'autant (250 000 €) ce qui explique la baisse de 10,93 % et qui a comme conséquence directe l'augmentation du ratio "Charges de personnels". ■

Budget commune 2003

Section fonctionnement

DEPENSES	
Charges à caractère général (Energie, entretien bâtiments, études & recherches, cantine, ...)	471 725 €
Charges de personnel (37 employés, équivalent à 34 temps complets à 35h)	838 169 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	25 069 €
Autres charges de gestion courante (contribution ATGC, subventions aux associations, ...)	268 429 €
Charges financières (Intérêts des emprunts, dettes, ...)	116 525 €
Charges exceptionnelles	82 381 €
Dotations aux amortissements	13 900 €
1 816 198 €	

RECETTES	
Excédents antérieurs	18 752 €
Atténuation de charges	15 567 €
Produits des services (Cantine, AIC, Redevance, ...)	203 784 €
Travaux en régie	53 300 €
Impôts et taxes	662 758 €
Dotations et participations (Dotation forfaitaire, dotation de compensation communauté de communes, ...)	814 584 €
Autres produits de gestion courante (Revenus immeubles)	19 783 €
Transfert des charges	27 670 €
1 816 198 €	

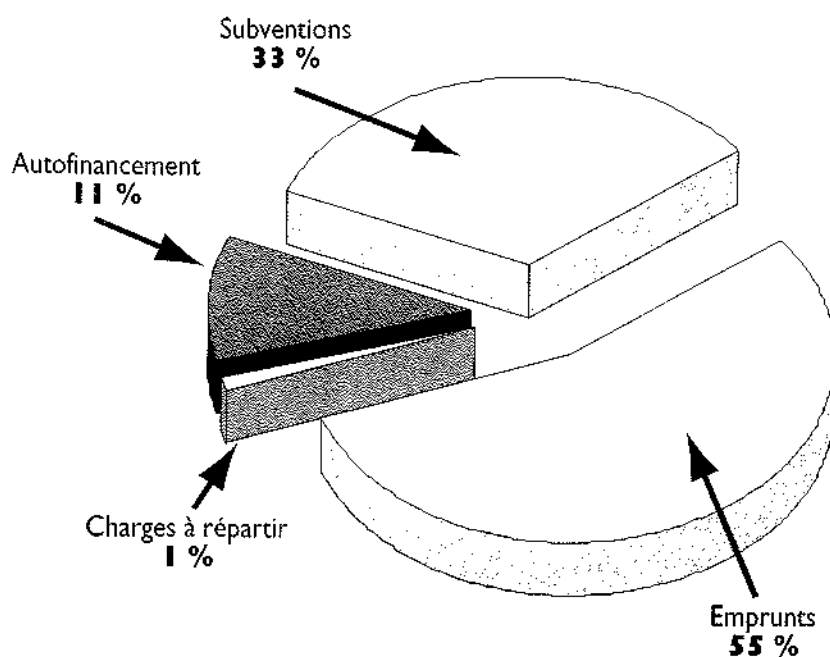
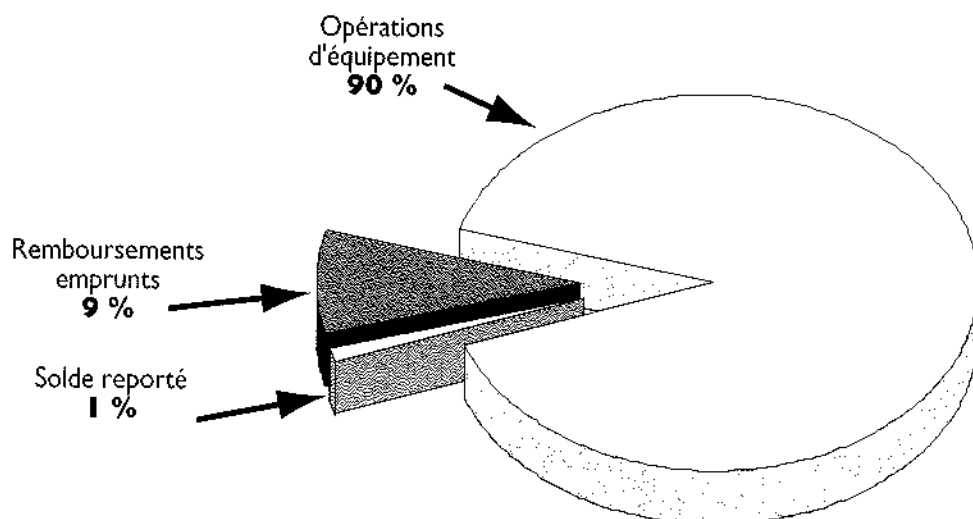


Budget commune 2003

Section investissement

DEPENSES	
Solde d'exécution reporté.....	35 419 €
Remboursement des emprunts.....	248 553 €
Opérations d'équipement	2 469 733 €
2 753 703 €	

RECETTES	
Autofinancement.....	303 077 €
Subventions d'investissement.....	907 416 €
Emprunts.....	1 529 312 €
Charges à répartir	13 900 €
2 753 703 €	

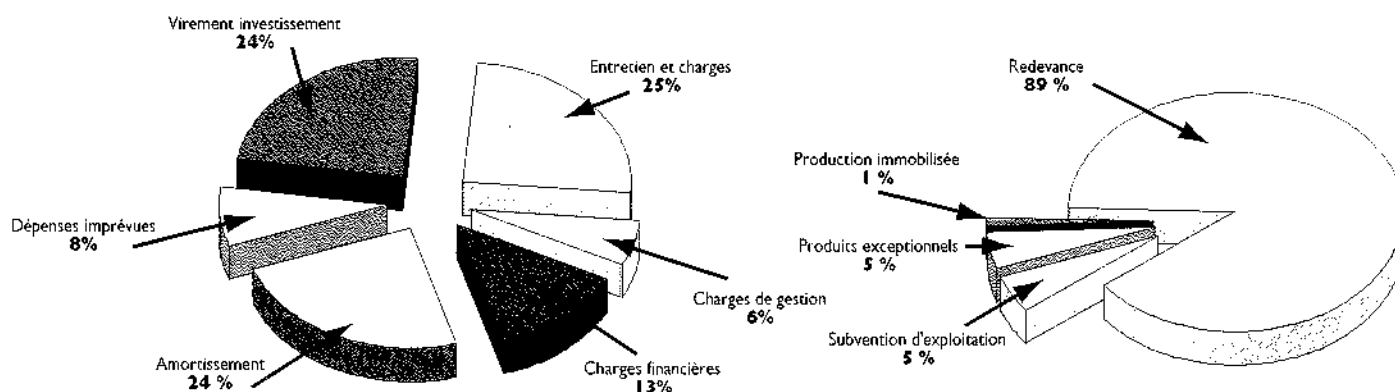


Budget assainissement 2003

Section exploitation

DEPENSES	
Dépenses imprévues	12 361 €
Virement investissement	39 849 €
Entretien et charges.....	40 016 €
Charges gestion	9 450 €
Charges financières.....	21 714 €
Amortissement.....	39 799 €
163 189 €	

RECETTES	
Production immobilisée	2 000 €
Redevances + PRE	145 577 €
Subvention exploitation.....	7 423 €
Produits exceptionnels.....	8 189 €
163 189 €	



Tarifs assainissement votés par le Conseil Municipal

	forfaitaire	48,01	48,97	+ 2%
	au m ³ consommé	0,58	0,59	+ 2%
	Maisons neuves	2 440	2 440	+ 0%
	Immeubles collectifs neufs, par appartement	1 450	1 450	+ 0%
	Maisons anciennes	715	715	+ 0%

Augmentation moyenne par ménage (env. 150 m³) : $(150 \times 0,01) + 0,96 = 2,46 \text{ €}$

Redevance fixe : $48,97 \times 526 =$	25 758
Redevance au m ³ : $0,59 \times 76 611 =$	45 200
Participation au Raccordement à l'Egout (PRE) :	73 487
Redevance assainissement autonome :	1 132
Total redevances + PRE :	145 577

526 = Nbre d'abonnés raccordés à l'égout en 2002

76 611 m³ = Consommation facturée aux abonnés en 2002 ■

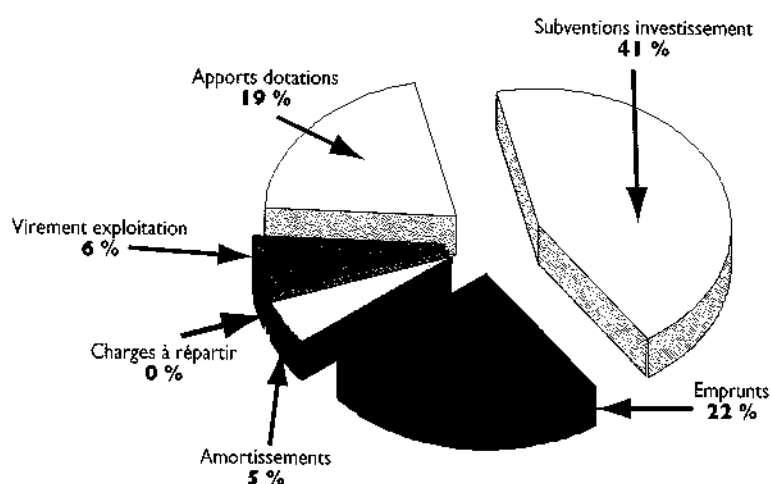
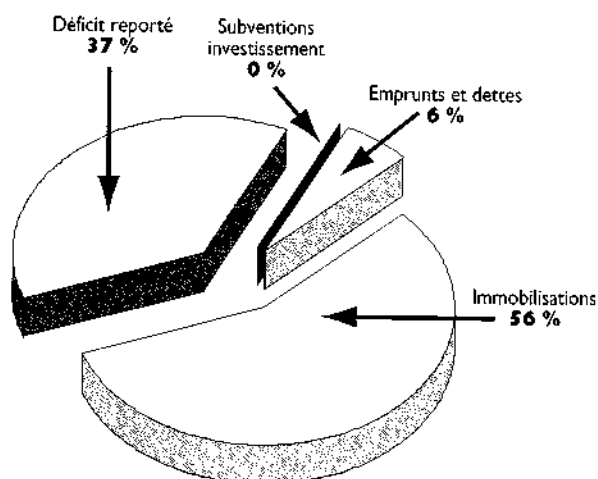


Budget assainissement 2002

Section investissement

DEPENSES	
Déficit reporté.....	264 556 €
Subventions investissement.....	8 189 €
Emprunts et dettes.....	41 195 €
Immobilisations	402 145 €
	716 085 €

RECETTES	
Virement exploitation	39 849 €
Apports, dotations	133 828 €
Subventions investissement.....	345 592 €
Emprunts	157 017 €
Amortissements.....	38 653 €
Charges à répartir.....	1 146 €
	716 085 €



Aujourd'hui, 47 % des foyers sont raccordés au réseau collectif. ■



Urbanisme : dernier rappel

A deux reprises, la Commission d'Urbanisme a rappelé les obligations de chacun dans le domaine de la déclaration et dans celui de la construction, le dernier état des lieux (Etat Cadastral) fait apparaître un grand nombre de déclarations et constructions sans autorisation (notamment piscines et abris de jardin).

Il est demandé, sans délais, à tout propriétaire foncier de régulariser leur situation, au regard du tableau ci-joint. Ce tableau fait apparaître la procédure à mettre en place en faisant une déclaration conforme à la construction et aux travaux projetés.

La non application des articles L-421-1, L-422-2, R-422-2, L-441-2, R-421-1-9°, R-441-3 du **code de l'urbanisme**, peut-être passible de poursuite.

La Commission d'Urbanisme.

Nota : Il faut noter que le dépôt d'une simple déclaration ne prend que 5 minutes.

Le non respect de la loi peut engendrer une amende de plusieurs milliers d'euros. ■

Quelle procédure ?

Catégories de constructions ou de travaux projetés	Permis de construire à demander	Déclaration de travaux à faire	Projet architectural à joindre au dossier	Recours obligatoire à l'architecte pour le projet architectural	Formulaires demander à la mairie
Constructions neuves (article L. 421-1 du code de l'urbanisme)	OUI		OUI	OUI	PC 157 Maison individuelle PC 158 Autres constructions
Travaux d'extension créant une S.H.O.B supérieure à 20 m²	OUI		OUI	OUI	PC 158
Travaux modifiant la destination ou l'aspect extérieur des constructions existantes (article L. 421-1 du code de l'urbanisme)	OUI		OUI	OUI	PC 158
Vous réalisez pour vous-même (article L. 421-1-2 du code de l'urbanisme) • Une construction à usage non agricole (moins de 170 m² de S.H.O.N.) • Une construction à usage agricole (moins de 800 m² de S.H.O.N.) • Des serres de production (moins de 2 000 m² de S.H.O.B.) et pied droit inférieur à 4 m	OUI		OUI	OUI	PC 158
Travaux de ravalement (articles L.422-2 et R. 422-2 du code de l'urbanisme)		OUI	Plan de situation Plan de masse Représentation des modifications projetées		PC 156
Habitation légère (moins de 35 m² de S.H.O.N.) Pour camping, village de vacances, classés en hébergement léger (articles L.422-2 et R.422-2 du code de l'urbanisme)		OUI	Plan de situation Plan de masse Représentation du projet		PC 156
Travaux d'extension créant une S.H.O.B. inférieure ou égale à 20 m² pour : balcon, pièce d'habitation supplémentaire, abri de jardin, garage, atelier de bricolage, etc... (articles L.422-2 et R.422-2 du code de l'urbanisme)		OUI	Plan de situation Plan de masse Représentation du projet		PC 156
Piscine non couverte (Articles L.422-2 et R.422-2 du code de l'urbanisme)		OUI	Plan de situation Plan de masse		PC 156
Edification de clôtures dans des zones dotées d'un plan local d'urbanisme ou dans les périmètres sensibles (articles 441-2 et R. 421-1-9 et R.441-3 du code de l'urbanisme)		OUI	Plan de situation Plan sommaire du projet Croquis de la clôture Précision (nature des matériaux)		PC 156
Modifications des toitures, vitrines ou ouvertures de fenêtres (voir formulaire PC 156)		OUI	Plan de situation Plan de masse Représentation du projet		PC 156

Faisons échec aux vols

UN cambriolage sur CINQ est toujours commis sans effraction, les auteurs pénètrent par la porte, la fenêtre ou le vasistas ouvert.

Certains principes simples peuvent vous permettre d'éviter d'être victime de "cambriolage" et peuvent nous permettre d'identifier et d'interpeller les auteurs de ces méfaits.

- Pour tout fait anormal, avisez sans délai la brigade de gendarmerie locale.
- La connaissance des riverains vous permet d'identifier rapidement des individus étrangers au quartier...
- Notez les renseignements que vous ne manquerez pas de communiquer aux gendarmes :
 - nombre et signalement des auteurs (taille - vêtements - signes particuliers, lunette, tatouages, accent,...)

- type de véhicule (marque, type, couleur, immatriculation, points particuliers - antenne - autocollant...

- propos tenus
- direction de fuite

- Méfiez vous des démarcheurs, des faux agents - EDF/Poste, des faux gendarmes ou policiers: dans le doute, faites le 17.

Si malheureusement, malgré les mesures préventives mentionnées dans ce dépliant, vous êtes victime d'un cambriolage :

- Ne touchez à rien,

- Ne modifiez pas l'état des lieux

Mais informez immédiatement la brigade de gendarmerie dont vous dépendez.

Numéro d'appel de la brigade de gendarmerie dont vous dépendez :

**BRIGADE DE
GRENADE-SUR-GARONNE**

17

à partir d'un téléphone fixe
(Gratuit)

05 62 79 93 70

à partir d'un portable. ■

GENDARMERIE

Informez vos voisins de votre absence et donnez leur une clé

Renforcez votre système de fermeture (2^e serrure)

**Verrouillez votre porte dès que vous quittez votre domicile (Garage, habitation)
Ne laissez pas de clé sur la porte d'accès arrière de votre habitation**

Relevez les renseignements (Type, marque, N° de série) de votre matériel HIFI, vidéo, etc...

Faites allumer une lampe, la nuit, pour faire croire à une présence

Photographiez vos meubles et objets de valeur

Ne cachez pas vos clés sous le paillasson, ni dans ou sous un pot de fleurs

Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence

Ne conservez pas à votre domicile d'importantes sommes d'argent



Faites relever le courrier par un voisin

Equipez vos fenêtres de grilles, de volets, etc...

Merville une commune civique

En tout, trois jours ont été consacrés à une formation aux premiers secours

Durant le mois d'avril, le personnel municipal (atelier, écoles, administration) a participé à une formation de secourisme.

Un pompier était spécialement venu pour leur montrer les gestes qui sauvent. De fait, ils ont appris ce qu'il fallait faire ou au contraire ce qui était dangereux dans les cas où la vie d'une personne était menacée.

Ainsi, ils ont dû appréhender et mémoriser ces gestes qu'ils devaient



effectuer lors de mises en situation. En effet, chacun a pu démontrer son sang froid, lorsque tour à tour, ils ont été confrontés à des situations où une personne pouvait : s'étouffer, être blessée et/ou inconsciente, avoir des brûlures...

Maintenant, ceux et celles qui ont passé cette formation peuvent parer à toutes ces éventualités et recevront leur diplôme par courrier. ■

Commémoration de l'Armistice

L'Amicale et la FNACA invitent la population à se joindre à eux afin de commémorer l'Armistice du 8 mai 1945.

A 10 heures, une messe chantée par la chorale "des enfants de Merville", "Le Réveil Mervillois" et "Les Majorettes" accompagneront les Anciens Combattants devant le Monument aux Morts pour le dépôt d'une gerbe.

Un apéritif offert par la municipalité clôturera cette manifestation.

L'Amicale et la FNACA vous proposent le dimanche 11 mai ses grillades annuelles sous les chênes près de la Mairie.

Cette sympathique journée est ouverte à tous, épouses, sympathisants et amis. Le meilleur accueil vous est réservé.

Participation : 10 euros

Inscriptions et règlement aux adresses suivantes :

M. André SIMON : 05.61.85.00.78

M. Jean MASO : 05.61.85.04.02

M. Fred PECCOLO : Quincaillerie

Date limite d'inscription : 8 mai 2003. ■

Les artistes peintres mervillois

Ce mois-ci c'est au tour d'Agnès PERINET d'exposer dans le hall de la mairie.

" Toutes les personnes qui peignent sont animées de mêmes sentiments. Le goût des formes et des couleurs les attire, sans que l'on puisse se l'expliquer vraiment.

Je n'échappe pas à cette règle.

Apprendre en regardant œuvrer les autres est un plaisir enrichissant, écouter les personnes de bons conseils... car il y a beaucoup à apprendre... et le plaisir devient passion

Mon approche de la peinture est du genre figuratif. Mes thèmes préférés sont :

- l'eau et ses effets
- les sous-bois et les couleurs d'automne
- les natures mortes

Arrivée bien tard, alors que depuis ma jeunesse j'étais fascinée par la symphonie des images et des couleurs, mon seul regret est de ne pas avoir assez de temps pour réaliser toutes les belles choses qui attirent mon regard et que j'aimerais coucher sur une toile.

Que soient vivement remerciés ceux et celles -amateurs ou professionnels- qui, depuis 4 ans, m'ont accueilli au sein de leur groupe, pour tout ce qu'ils m'ont apporté d'aides précieuses, de conseils éclairés, et aussi un peu d'audace pour oser dévoiler mon jardin secret ! " ■

Information Fête des associations 24 mai 2003

Le dépôt de gerbe se fera à 19 heures au cimetière à la mémoire des anciens membres associatifs et plus particulièrement J.-P. TREBEL qui a animé la fête des associations depuis plusieurs années. ■

Merville commune sportive

C'est vendredi 11 avril qu'a eu lieu la quatrième édition du Cross du Château de Merville, à laquelle ont participé les écoles primaires Bastide et Gouze de Grenade, l'école d' Ondes et celle de Merville. Le cross s'est déroulé dans la partie boisée du Parc, gracieusement mise à disposition par M. Laurent De Beaumont. Quatre tracés de circuits furent définis, chacun adapté aux différents niveaux des classes participantes : le cycle 3 c'est à dire les CE2, CM1 et CM2 coururent le matin et le cycle 2, CP et CE1 l'après-midi.

La course en elle-même était un cross par équipe et sous forme de relais.

Chaque classe était divisée en 4 groupes, chacun effectuant le parcours défini et passant le relais au groupe suivant.

Malgré le temps incertain et quelques erreurs de parcours de certaines équipes, les courses se sont bien déroulées, les enfants étant très enthousiastes et motivés.

Cette journée fut également marquée par la participation d'un groupe de stagiaires de l'IUFM (provenant d'Albi et Montauban) et de leur professeur qui étaient venus aider et observer le déroulement de ce cross.

Quant aux résultats sportifs de cette journée, ils serviront de support péda-

gogique : en effet, un travail en classe sera appliqué sur l'unité temps, le classement.

Les professeurs d'écoles tiennent à remercier toutes les personnes bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée, à commencer par Laurent de Beaumont, qui prête les installations, les parents qui accompagnent et participent à la mise en sécurité du parcours et les officiels.

Les organisateurs et surtout les enfants vous donnent rendez-vous l'année prochaine, pour la 5ème édition, attendue avec impatience. ■



Bibliothèque municipale

Quelques titres parmi les dernières nouveautés acquises pour la section adultes :

- **Sept jours pour une éternité :** Marc LEVY
- **Histoire d'une prostituée :** Clara DUPONT-MONOD
- **Toujours jeune :** Dr P. SABATIER
- **Brûlée vive :** SOUAD
- **Guenièvre, la reine de Bretagne :** Nancy Mc KENZIE
- **Petite plume :** Eran KROBAND
- **La route sacrée :** Michaël BLAKE
(suite de Danse avec les loups)

- **Bienvenue au Club :** Jonathan COE
- **La tondue :** Marie de PALET
- **L'ange exterminateur :** Airy ROUTIER
- **Le voleur de bonbons :** Gilbert BORDES
- **Le sourire noir :** Serge BRUSSOLO
- **Secrets :** Danielle STEEL
- **Le manipulateur :** Frederick FORSYTH
- **Mourir n'est peut-être pas la pire des choses :** Pascal DESSAINT (Toulouse)

- **Le baladin au cœur rebelle :** Manon HILAIRE
- **L'orpheline du bois des loups :** Marie-Bernadette DUPUY
- **Le secret de Catherine :** Pierre LOUTY
- **Mots en eaux troubles :** Patricia CORNWELL
- **Prisonniers du temps :** Michaël CRICHTON
- **La Haute-Garonne - Encyclopédie illustrée :** Hervé MARTIN

Vous pouvez contacter la bibliothèque au 05.62.13.41.12. ■

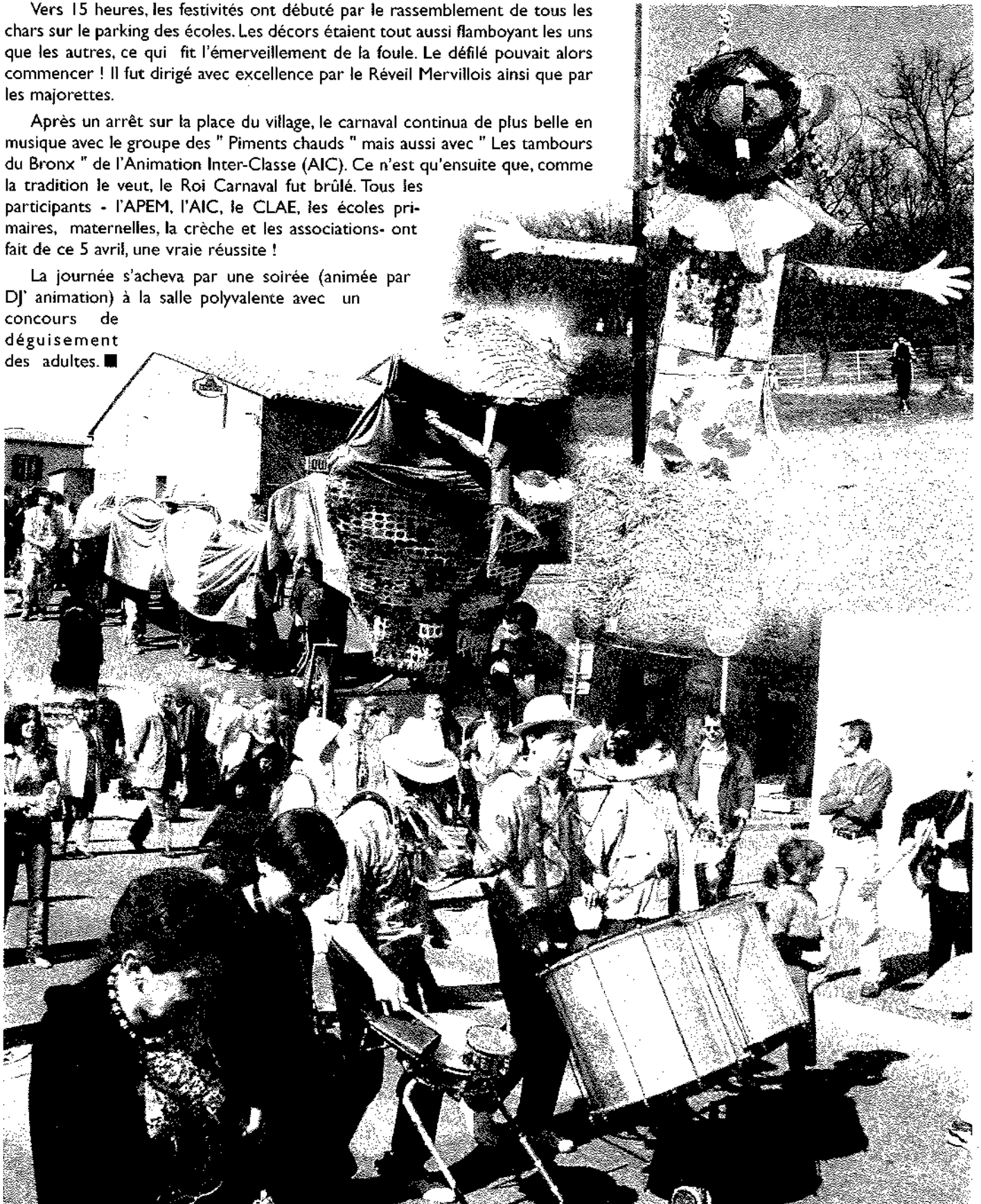
Pour le Carnaval...

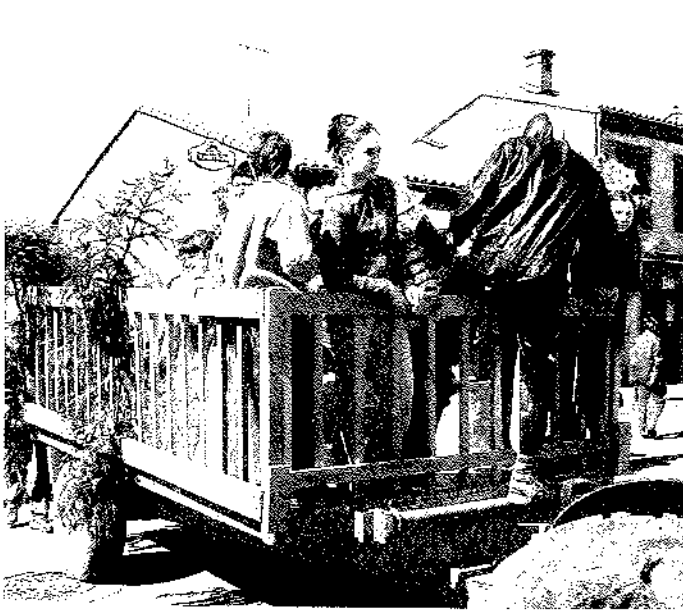
Merville baignait dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Vers 15 heures, les festivités ont débuté par le rassemblement de tous les chars sur le parking des écoles. Les décors étaient tout aussi flamboyant les uns que les autres, ce qui fit l'émerveillement de la foule. Le défilé pouvait alors commencer ! Il fut dirigé avec excellence par le Réveil Mervillois ainsi que par les majorettes.

Après un arrêt sur la place du village, le carnaval continua de plus belle en musique avec le groupe des "Piments chauds" mais aussi avec "Les tambours du Bronx" de l'Animation Inter-Classe (AIC). Ce n'est qu'ensuite que, comme la tradition le veut, le Roi Carnaval fut brûlé. Tous les participants - l'APEM, l'AIC, le CLAE, les écoles primaires, maternelles, la crèche et les associations- ont fait de ce 5 avril, une vraie réussite !

La journée s'acheva par une soirée (animée par DJ' animation) à la salle polyvalente avec un concours de déguisement des adultes. ■





Un serpent et des tambours à Merville

Les enfants du CLAE (Centre de Loisirs associé à l'école) ont participé à la réalisation d'un Cobra pour le carnaval: Cartons, Peintures, Tissu, colle et Fil de fer pour créer un imposant serpent né de leur imagination. Dans la parade, du samedi 5 avril vous avez peut-être pu voir déambuler, se tortiller, l'animal en carton, rendu vivant par les enfants et les animateurs cachés dedans.

Plus tard, le groupe de "percu" formé pour l'occasion depuis un mois, a donné un concert de "Tambour du Bronx", aux rythmes d'enfer sur le fer.

L'équipe d'animation. ■





Grand concours de nouvelles

**Un concours de Nouvelles est organisé
par les élèves de Monsieur Besgrove à Merville.**

Si vous êtes élèves du cycle 3 et que l'on vous dit souvent que vous avez une imagination débordante, ce grand concours est pour vous !

Votre nouvelle devra se composer de 150 à 300 mots et doit commencer par l'une des phrases suivantes :

" Des agents du FBI ont enlevé mon pépé ",

" Laurent voulait donner des lignes au maître ",

" Nous étions en cours de géo quand la carte du monde inversa les pays ",

" A la mi-temps, je compris que le ballon était trafiqué ",

" Il y a eu une invasion de tomates armées de bouteilles ketchup ".

Alors à vos papiers et vos stylos pour écrire individuellement ou collectivement une nouvelle.

Pour recevoir le règlement, contacter la classe de Monsieur Besgrove à l'école Georges Brassens :

Rue des écoles

31330 MERVILLE

Tél : 05.62.13.41.10

Date limite : 15 mai 2003. ■

ASSOCIATIONS

Ecole de musique

Nous approchons de la fin de l'année scolaire et un certain nombre de manifestations va vous être proposé par l'Ecole de Musique

FETE DES ASSOCIATIONS

Elle aura lieu le Samedi 24 Mai. L'école a tenu à participer activement et pour cela elle propose à tous les Mervillois un **concert gratuit le vendredi 23 mai 2003, à 21 heures, en l'église St-Saturnin.**

Au programme notre Groupe Vocal **EVASION MUSICALE** avec ses 50 choristes, des professeurs de l'école de musique et sans doute notre petit orchestre d'élèves, créé cette année.

Une très belle soirée musicale où tout le monde est invité.

EXAMENS DE FIN D'ANNEE

Ils auront lieu début Juin. Les dates seront fixées très bientôt. Ils sont nécessaires pour contrôler le travail accompli par tous les élèves.

FÊTE DE FIN D'ANNEE

Elle est prévue le **samedi 21 juin**. Ce sera en même temps la fête de la musique et nous aurons une bonne occasion de faire jouer tous les élèves. Nous préparons un programme où la musique sera la Reine. Mais nous en reparlerons prochainement.

TRAVAUX DANS L'ECOLE

Les travaux avancent très bien. Nous pourrions inaugurer ces nouveaux locaux pour la prochaine rentrée, début Septembre.

Le bureau ■



Assemblée générale pour le Comité de Jumelage

C'est avec un mot de bienvenue de la Présidente, que le vendredi 4 avril, s'est ouverte l'Assemblée Générale du Comité de Jumelage. Après la signature de la Convention entre la Mairie et le Comité de Jumelage engageant les deux parties, fut présenté le rapport moral et financier ainsi que divers projets qui donnent à cette association toujours autant de dynamisme.

La séance s'est conclue avec l'élection d'un nouveau bureau se composant depuis le 11 avril comme suit :

Présidente :

Mlle RAMPAZZO Pascale

Vice-président :

Mlle MARTIN Céline

Vice-président :

M. BRESEGHELLO Arthur

Secrétaire générale :

Mme PEYRAT Marie-Thérèse

Secrétaire adjoint :

M. SALVATGE Eric

Secrétaire adjointe :

Mme PALMERO Aline

Trésorier Général :

M. BONNET Thierry

Trésorière adjointe :

Mme SIMION Monique

Trésorier adjoint :

M. MASO Francis

Commissaire aux comptes :

M. TAGNERES Bernard

M. CRACCO Nibio

Membres suppléants :

COLTRO Julien,

BRESEGHELLO Aline,

TRECCANI Maité,

BONNEFILLE Emilie. ■

Tournoi de l'Ascension

Jeudi 29 Mai 2003 se déroulera sur le stade municipal le tournoi des jeunes. C'est dans une très bonne ambiance qu'environ 26 équipes viendront de toute la région pour s'affronter durant toute la journée sur la pelouse du stade.

Débutants, Poussins, Benjamins et 13 ans vont évoluer ce jour là.

Le F C M remercie tous ceux qui vont participer à organiser cette journée, et remercie également les sponsors les commerçants et les artisans pour l'accueil chaleureux envers les bénévoles qui vont les solliciter encore une fois de plus et remercie également la participation de la mairie par leurs employés pour nous aider à la préparation du site.

Ami public nous vous attendons nombreux pour soutenir nos jeunes footballeurs. Sur place vous trouverez ce qu'il faut pour vous rafraîchir et vous restaurer. ■

FOOTBALL CLUB MERVILLOIS



JEUDI 29 MAI - TOURNOI DES JEUNES

Débutants - Poussins - Benjamins - 13 ans

BUVETTE - GRILLADES - FRITES

Carnet noir

au FCM

Le FCM tient à rendre hommage à un des siens. Le 5 avril disparaissait Monsieur Maurice RAYNAL à l'âge de 73 ans des suites d'un accident de la route. Ce fut un ancien membre qui a donné avec passion au club en tant que joueur mais aussi en tant que dirigeant. Il restera dans nos mémoires comme un homme très actif rejoignant ses amis disparus depuis peu. Il comptait parmi ceux qui ont su transmettre à nos jeunes le plaisir du foot.

Le FCM présente ses sincères condoléances à toute sa famille. ■

Les jeux intercommunaux

Depuis plusieurs années, le Comité des Fêtes de Merville participe aux jeux intercommunaux. Cette année encore notre commune ne manquera pas ce rendez-vous qui se déroulera à Beuzelle le 17 mai après-midi.

Toutes les personnes qui souhaitent participer peuvent entrer en contact avec Gérard GENDRE, Président du Comité des Fêtes. Alors n'hésitez pas à venir nombreux et n'oubliez pas de garder la forme ! ■



Basket Mervillois

LE BUREAU DU BASKET MERVILLOIS LANCE UN APPEL :

Qui veut bien participer au prochain bureau pour la saison prochaine ?

Nous arrivons au terme de cette année de basket et c'est le moment de faire le point sur l'année écoulée mais surtout de penser à l'avenir.

Lorsque nous regarderons le bilan de l'année écoulée lors de l'assemblée générale qui aura lieu le 17 mai 2003 nous pourrions nous apercevoir que le club a passé une année sans problème majeur. Les équipes ont fait leur championnat avec plus ou moins de réussite et la situation financière du club est correcte.

Mais lors de cette assemblée générale une grande majorité du bureau sera démissionnaire. Bon nombre d'entre eux se pose la question de savoir s'ils doivent

continuer à s'occuper du club la saison prochaine. Pourquoi ? Pour être bénévole il faut être passionné, volontaire et avoir de la conviction. Il faut que le dynamisme s'extériorise pour donner une âme, une envie et que les personnes qui sont passionnées par le basket, se retrouvent dans cette dynamique..... et nous sommes essouffés.

Alors maintenant que DEVEZ VOUS faire ?

Il faut tout simplement, qu'avant l'assemblée générale, vous soyez volontaires pour participer et animer le club de basket.

Il faut que tous les parents ou toutes personnes passionnées par ce

sport se mobilisent et donnent un peu de leur temps.

Il faut dès maintenant prendre contact avec un responsable du bureau pour demander des renseignements

En fait nous parlons tout simplement de la survie du club de basket par des personnes motivées et faire en sorte que les enfants qui aiment ce sport puissent le pratiquer en toute simplicité au sein même de leur village.

Pour tous renseignements veuillez contacter :

Martine OGER au 05 61 85 17 95. ■

Foyer rural

Le Foyer Rural de Merville (31)

vous propose

Dimanche 4 mai 2003

son

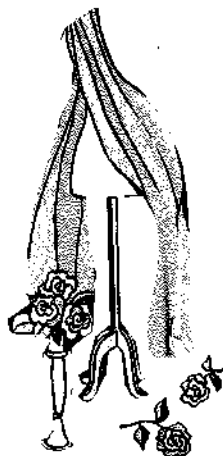
Vide-Grenier

sur les places de Merville
Restauration sur place

Renseignements :

05-61-06-33-95

06-19-24-70-00



Le Foyer Rural de Merville (31)

vous propose

Samedi 24 mai 2003

ses septièmes

Cyclo-Folies

Concours de vélos décorés

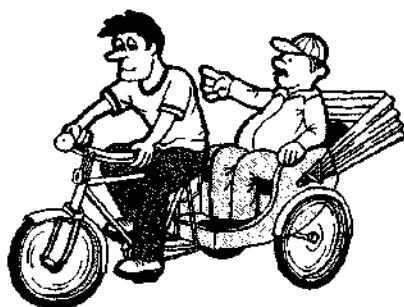
Course de trottinettes

Course de bolides
sur un circuit intra-muros

Pour tous renseignements
et inscriptions

(avant le 17 mai) :

05-61-85-08-86

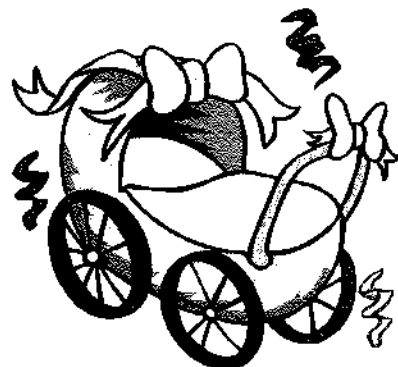


Carnet bleu

Bienvenue William,

Toutes nos plus sincères félicitations à Elisabeth FLECHET et à son époux, pour ce magnifique petit garçon.

Nous vous souhaitons une vie de famille remplie de joies et de bonheur.



Top Forme Informe

Notre animatrice Delphine GARATTI, qui nous assure les stages de " Danses sportives " ne pourra pas hélas nous assurer celui du samedi 3 mai. Un concours l'éloignant de nous à cette date, elle nous demande de l'excuser, mais sa vie professionnelle est ainsi faite. Les soirées du 14 et du 21 juin sont également annulées pour les mêmes raisons. Nous en sommes vraiment désolés, mais Delphine au début de saison n'a pas tout son calendrier pour ses concours, lorsque nous mettons en place le nôtre. Nous espérons que vous ne

nous en tiendrez pas rigueur et que vous viendrez encore plus nombreux la saison prochaine pour une autre formule en " danses sportives ". Nous restons à votre écoute et attendons vos suggestions. Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au : 05.61.85.02.18

Cordialement, le bureau. ■

Tous les membres du Club TOP FORME se joignent à nous membres du Bureau et animatrices, pour adresser à nos amis Michèle et Jean-Luc ainsi qu'à leur famille nos sincères condoléances. Ce départ prématuré de Maurice RAYNAL que tous les anciens mervillois ont bien connu, nous a plongés dans une grande tristesse.

Le Bureau.

Tennis Club de Merville

Le soleil et la chaleur vont bientôt pointer le bout de leur nez !!!

C'est peut-être l'occasion pour vous de reprendre une activité physique en rejoignant le "Tennis Club de Merville".

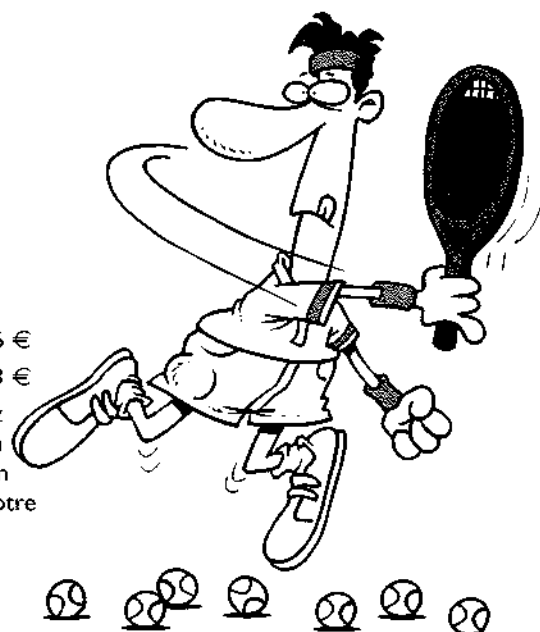
Nous vous rappelons qu'à compter du 1er avril et jusqu'au 30 septembre, le prix des cotisations est revu à la baisse. Vous en trouverez le détail ci-dessous :

Couple	80 €
Adulte	46 €
Enfant et étudiant	25 €

TARIFS OCCASIONNELS POUR UNE PERSONNE

15 jours	16 €
1 mois	23 €

Pour toute inscription, veuillez contacter "La Maison du Tennis" au 05.61.06.17.93 ou remplir le coupon réponse ci-dessous accompagné de votre règlement. ■



Bulletin d'inscription

A retourner à "La Maison du Tennis" accompagné du règlement correspondant.

(Bulletin à découper ou à recopier sur papier libre)

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / / Téléphone :

Adresse :

Code postal : Ville :

☐ Couple : 80 €

☐ Adulte : 46 €

☐ Enfant/Étudiant : 25 €

FÊTE des associations

Vendredi 23 Mai

à 21 heures **Concert à l'Eglise** (Ecole de Musique)

A l'occasion de la 8^{ème} édition de la Fête des Associations qui se déroulera le

Samedi 24 Mai

Le comité de pilotage, composé de la Commission Culturelle et Sportive municipale et de représentants d'associations ont élaboré le programme suivant :

Après-midi **Cyclo Folies**

A partir de 14 h 30 **Rendez vous** place de la République

15 h 30 **Cyclo Enfants**

16 h 30 **Cyclo Adultes**

19 h 00 **Dépôt de gerbe** à la croix du cimetière
à la mémoire des anciens membres des associations.

19 h 15 **Remise des récompenses et Apéritif**, place de la Mairie

21 h 00 **Repas Dansant**

animé par **"CEDRIC ANIMATION"**

Menu : Taboulé, Daube, Pomme de terre, Camembert, Glace Vanille,
Vin rouge et rosé, Café



Réservations et retraits des tickets à la quincaillerie F. PECCOLO

Date limite d'inscriptions :
le jeudi 22 mai 2003
impérativement.

Participation :
Adulte : 10 €
Enfant de - de 12 ans : 7 €

La commission communication
vous rappelle
qu'aucun article ne sera pris
en compte au delà du 15
de chaque mois
(sur disquette de préférence)

Comité de rédaction :
Commission Communication
Mairie de Merville
Conception graphique
et impression :

MAGENTA
31840 Seilh - 05 61 59 09 09